L'hon. Paul Hellver (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir rassurer mon collègue: nous ne réduirons pas les dépenses pour le logement social pendant l'année courante. Une réévaluation des demandes à l'étude touchant le logement social, y compris les logements subventionnés, à loyer modique, les maisons pour personnes âgées ou pour étudiants, et ainsi de suite, nous a indiqué ce que sera le coût global pour l'année financière; cela nous permettra d'employer pendant l'année financière courante tous les fonds disponibles pour l'habitation, et de maximiser les travaux de construction au cours de la même année.

Je puis donc dire à mon honorable ami qu'en ce qui concerne les dépenses annoncées la semaine dernière, il s'ensuivra un supplément net de mises en chantier pendant l'année courante et une aide très réelle consistant en logements additionnels pour les Canadiens qui en ont besoin, sans réduction des autres programmes prévus.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il voulu dire—qu'on approuve ou non son idée que des logements seront disponibles pour ceux qui en ont besoin-que le montant consacré à l'origine aux logements sociaux ne sera pas employé cette année, mais qu'on en a ajouté une partie au montant qui doit être consacré à la construction privée?

L'hon. M. Hellyer: La majorité des fonds concernant ce programme est allée, à l'origine, au logement des familles, sans compter un supplément d'environ 50 millions de dollars, rendu disponible grâce à une réduction dans les autres programmes; une réévaluation des différentes étapes de la planification a montré que l'on ne leur consacrera pas d'argent cette année.

M. Lewis: Je regrette d'insister là-dessus, monsieur l'Orateur, mais je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre a parlé d'une réduction dans les autres programmes. Pourrait-il nous dire si elle touchait les logements sociaux.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, il s'agit simplement d'évaluer les dépenses. Au début de l'année, la Société centrale d'hypothèques et de logement devait évaluer les projets émanant des provinces et des autres organismes dans toutes ces catégories. Leurs estimations et leurs prévisions étaient trop ambitieuses dans certains cas. C'est pourquoi nous avons cru bon de prendre, dès maintecation. J'estime que mon honorable collègue de plus en plus nombreux dans le milieu.

devrait se réjouir de cette décision du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que les deux honorables représentants sont en train d'entamer un débat.

[Français]

LES AÉROPORTS

MONTRÉAL—QUESTION RELATIVE AU CONTRAT EXCLUSIF DU TRANSPORT DES PASSAGERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Témiscaminque): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre des Transports.

L'honorable ministre sait qu'à l'aéroport international de Montréal, à Dorval, la société Murray Hill s'occupe, à l'exclusion de toute autre société, du transport des passagers payants. Comme de nombreuses pétitions furent présentées au ministère par les associations de propriétaires de taxis de Montréal, qui demandent la permission de transporter des passagers de l'aéroport international à Montréal ou à l'extérieur de la ville, je voudrais demander au ministre s'il est en mesure de nous dire, aujourd'hui, si son ministère a pris une décision pour reconnaître les droits indéniables des gens qui s'occupent du transport par taxi à Montréal?

M. l'Orateur: Cette question remonte assez loin, je crois, dans l'histoire de la session du Parlement précédent, qu'elle pourrait être inscrite au Feuilleton.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Étant donné que cela remonte assez loin, je me demande si vous ne pourriez pas permettre au ministre de répondre. En effet, cela devient urgent, après tellement longtemps.

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGA-NISÉ ET SYNDIQUÉ AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général nous dirait-il si le gouvernement fédéral se propose de créer une commission royale d'enquête ou un organisme quasi-juridique qu'il chargerait d'examiner de près les activités criminelles, pour donner suite à une suggestion du prenant, la décision d'utiliser tous les fonds dis- mier ministre M. Bertrand? Il a déclaré que ponibles bien qu'elle implique une réadjudi- le crime augmente et que les meurtres se font